



N° de résolution
ou annotation

Le 16 décembre 2024

Province de Québec
Municipalité de St-Côme-Linière
Comté de Beauce-Sud

Procès-verbal d'une assemblée spéciale du conseil de la Municipalité de St-Côme-Linière, tenue au lieu ordinaire des sessions, lundi, le 16 décembre 2024, à 18h30.

Sont présents :

Le maire, M. Gabriel Giguère, et les conseillers et la conseillère suivants :
M. Simon Breton, Mme Bianca Perreault, M. Yvan Bélanger, M. Steven Lebel, M. Jean-Denis Paquet et M. Alain Dumas ;

Mme Chantal Poulin, directrice générale / greffière-trésorière, est présente.

Après la vérification du quorum, la séance est officiellement ouverte sous la présidence du maire, M. Gabriel Giguère.

L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil dans les délais prévus par la Loi.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

24-12-306

Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté:

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Quorum
- 3- Adoption budget 2025
- 4- Adoption du programme triennal des immobilisations 2025-2026-2027
- 5- Période de questions
- 6- Levée de l'assemblée

ADOPTION BUDGET 2025

24-12-307

Il est proposé par M. Yvan Bélanger, secondé par M. Steven Lebel et résolu majoritairement que le conseil adopte le budget 2025 tel que présenté ci-dessous :

RÉSUMÉ - PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

	2025
<u>Revenus</u>	
Taxes	3 074 920 \$
Compensations et tarification	1 236 677 \$
Paiements tenant lieu de taxes	61 186 \$
Services rendus aux organismes municipaux	98 500 \$
Autres revenus	9 000 \$
Autres services rendus	198 115 \$
Revenus loisirs	151 650 \$



N° de résolution
ou annotation

Imposition de droits	60 000 \$
Amendes et pénalités	3 000 \$
Intérêts	13 000 \$
Autres revenus	142 685 \$
Transferts du gouvernement	972 965 \$
Appropriation	211 157 \$
Total Revenus	6 232 855 \$
<u>Dépenses</u>	
<u>Administration générale</u>	
Conseil	123 248 \$
Application de la loi	13 500 \$
Gestion financière et adm	522 609 \$
Greffe	30 290 \$
Évaluation	65 615 \$
Gestion du personnel	
Autres	74 188 \$
	829 450 \$
<u>Sécurité publique</u>	
Police	312 684 \$
Protection incendie	227 624 \$
Sécurité civile	1 320 \$
Autre - Premiers Répondants	32 324 \$
	573 952 \$
<u>Transport</u>	
Voirie municipale	603 077 \$
Enlèvement de la neige	437 231 \$
Éclairage de rues	29 500 \$
Circulation - Stationnement	4 500 \$
Transport commun	10 490 \$
	1 084 798 \$
<u>Hygiène du milieu</u>	
Réseaux de distribution de l'eau	388 271 \$
Traitement des eaux usées	195 616 \$
Boues de fosses septiques	85 000 \$
Matières résiduelles	321 638 \$
	990 525 \$
<u>Santé et bien-être social</u>	
	4 450 \$
<u>Aménagement, urbanisme et développement</u>	
	146 989 \$
<u>Loisirs et culture</u>	
Activités récréatives	758 765 \$
Bibliothèque	58 810 \$
Patrimoine	20 363 \$
Activités culturelles	12 500 \$
	850 438 \$



N° de résolution
ou annotation

<u>Frais de financement - dette à long terme</u>	226 932 \$
<u>Autres frais de financement</u>	76 000 \$
<u>Total des dépenses</u>	4 783 534 \$
<u>Remboursement de la dette à long terme</u>	544 690 \$
Amortissement	
Activités d'investissements	904 631 \$
Investissement en immobilisation	
Financement des investissements	
Surplus accumulé affecté	
Excédent (déficit)	0 \$

M. Jean-Denis Paquet, conseiller, demande que l'on inscrive sa dissidence.

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

24-12-308

CONSIDÉRANT que le conseil a préparé le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027;

Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que l'on accepte le dépôt du programme triennal des immobilisations tel qu'exigé par la loi et que celui-ci soit envoyé à chaque numéro civique de St-Côme-Linière via le Babillard.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

24-12-309

La période de questions étant terminée, il est proposé par M. Yvan Bélanger, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement de lever l'assemblée à 18 h 46.

RÉSOLUTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 16 DÉCEMBRE 2024

Je, Gabriel Giguère, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal et je renonce à mon droit de veto.


Gabriel Giguère
Maire


Chantal Poulin
Directrice générale / Greffière-trésorière



N° de résolution
ou annotation